



## Communiqué de presse

22 janvier 2022

Les carrières GSM et LafargeHolcim veulent s'agrandir à Saint-Colomban. Une « consultation citoyenne » a eu lieu dimanche 9 janvier dans la commune. La question posée était « La municipalité de Saint-Colomban doit-elle modifier son Plan Local de l'Urbanisme pour permettre l'instruction des demandes d'extensions des sablières ? ».

Sur 871 votes, **392 colombanais-ses ont dit NON !** 45,63 % des votants sont sensibles aux idées défendues par notre association "La Tête Dans Le Sable" : préservation des terres agricoles, de la biodiversité, de l'eau, du paysage, du cadre de vie, de la gestion raisonnée de la ressource en sable et granulats, de la sécurité des riverains. Seulement 75 voix d'écart entre le "oui" et le "non", **c'est une reconnaissance de notre légitimité à défendre ce territoire contre la mainmise de sabliers sur une commune.**

**Cette consultation a été pour nous l'occasion :**

- D'informer les colombanais.es et les habitant.es des communes environnantes sur ce qui se tramait sans qu'ils n'en sachent rien,
- De mettre en alerte des élus encore peu informés et de les inciter à s'emparer de ces questions,
- D'obliger les sabliers et les maraîchers à présenter leurs intentions au grand jour. Ils aiment tant d'habitude avancer en secret et pratiquer la politique du fait-accompli,
- De sortir le dossier des carrières du débat local : la presse écrite, les radios et les télévisions nationales étaient là, dimanche, aux côtés de la presse locale,
- De recevoir de la part de nombreux habitant.es du territoire (et même au-delà) des soutiens chaleureux et des encouragements...

45,63% de des votants ont dit **NON dans un contexte très défavorable.**

En effet :

- Les opposants aux extensions des sablières ont été interdits d'expression dans le bulletin municipal et lors des réunions de riverains (pilotees par les carriers et la mairie).
- Leur temps de parole a été limité lors des réunions publiques à 2x2 minutes, contre à minima 2x35minutes pour les carriers.
- Les bases de la consultation (délibération et arrêté municipal, question posée au scrutin) orientaient plus facilement vers un vote « oui ».

- Les conditions particulières d'organisation de la consultation (fermeture dès 15h des bureaux, pas de procuration possible, peu d'information concernant l'inscription sur les listes électorales) n'ont pas permis à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer.
- Les habitants n'ont eu à leur connaissance que des études réalisées par les carriers, donc partiales et limitées.
- Les carriers ont fait appel à une société privée de communication dont les employés ont démarché chaque habitant les derniers jours avant la consultation, se recommandant parfois de la mairie.

Malgré ces difficultés nous constatons chaque jour que **nos arguments sont de plus en plus écoutés** : à St-Colomban et bien plus largement.

Aussi, avec les autres collectifs carrière de Loire-Atlantique, forts du vote des citoyens colombanais, des 700 adhérents à l'association et du soutien de nombreux experts et associations, **l'association « La tête dans le sable » va poursuivre son combat** : information des habitants et des élus, médiatisation, action juridique, expertise ... La bataille sera longue !

**Nous sommes persuadés que nous pouvons encore sauver les terres agricoles menacées, et éviter la fuite en avant vers une exploitation débridée de nos précieuses ressources que sont l'eau, les sols et le sous-sol. Aussi, nous invitons tous ceux qui le pensent également à poursuivre avec nous.**

Pour tout contact : [latetedanslesable@retzien.fr](mailto:latetedanslesable@retzien.fr)